



MINISTRE DES INFRASTRUCTURES, DES TRAVAUX PUBLICS,
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

AGENCE NATIONALE DES GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

Visa de conformité de la DGBFIP :

Date de lancement : lundi 19 mars 2018
Appel à manifestation d'intérêt : N° 17TLV15-056
Nom du projet : Travaux de réhabilitation des Voiries Urbaines de Libreville
(Troisième ; quatrième et sixième arrondissement)
Source de financement : Etat gabonais

1. OBJET

Le Ministère des Infrastructures, des Travaux Publics et de l'Aménagement du Territoire et l'Agence Nationale des Grands Travaux d'Infrastructures lancent un Appel d'Offres pour les travaux de réhabilitation des Voiries Urbaines, dans le Troisième, quatrième et sixième arrondissement de Libreville.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent Appel d'Offres est constitué des trois (03) lots distincts et indépendants suivants :

- Lot n°1 : Travaux de réhabilitation des Voiries Urbaines de Libreville : Stade NZENG-AYONG (entrée Marché Municipal) ;

- Lot n°2 : Travaux de réhabilitation des Voiries Urbaines de Libreville : (Echangeur de la CAISSE-HOTEL DE LA CAN 2012-Carrefour Bethesda-Lycée de SIBANG) ;

- Lot n°3 : Travaux de réhabilitation des Voiries Urbaines de Libreville : Immeuble Gabon Télévision, Immeuble ANGTI du Bord de Mer, Voie Cabinet de Groupe, Carrefour FOPI (sortie BERNABE), Carrefour TRACTAFRIC (Zone Industrielle d'OLOUMI), Voie Carrefour RIO-VENEZ VOIR-Carrefour LA PEYRIE.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 74 du décret n°0254/PR/MEEDD du 19 juin 2012 portant Code des Marchés Publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 71 à 73 du Code des Marchés Publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du Marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

Le Directeur Général du Budget et des
Finances Publiques



Fabrice ANDJOUA BONGO ONDIMBA

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 300 000 (Trois cent mille) FCFA par lot. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

Agence Nationale des Grands Travaux d'Infrastructures
Département contrats .

Hôtel HELICONIA II (près du stade de l'Amitié)

BP. : 23765 Libreville-Gabon

A l'attention de :

Monsieur MVOULA Sylvestre – smvoula@angt.ga (+241) 02 56 04 07 ;

Madame Victorine IRANGA MAKAUTA

viranga@angt.ga (+241) 02 56 02 24

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 31 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées auprès du Service « DOCUMENT CONTROL » de l'Agence Nationale des Grands Travaux d'Infrastructures, sise au rez-de-chaussée de l'Hôtel HELICONIA II, à Angondjé (près du Stade de l'Amitié), au plus tard le **jeudi 19 avril 2018 à 9 heures 30 minutes** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre Hors Taxes.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Le Directeur Général de l'Agence Nationale
des Grands Travaux d'Infrastructures



Bogdan SGARCITU